

## (Le billet du directeur...)

Je vous promettais dans mon billet d'avril de revenir ici même sur les résultats de l'étude que l'Abes a commandée sur les implications pratiques de la transition bibliographique dans le secteur de l'Enseignement supérieur et de la recherche<sup>1</sup>. Pour rappel, il s'agissait non pas d'interroger les évolutions normatives en lien avec cette question mais, dans une perspective d'implémentation, de voir comment les ambitions autour de RDA-FR pourront se traduire dans la réalité des systèmes informatiques de l'Abes et des bibliothèques de l'Enseignement supérieur.

Maurits van der Graaf, auteur de l'étude et consultant indépendant, est assez rassurant sur la relation entre RDA-FR et RDA et l'éventualité que RDA-FR puisse devenir un jour un profil d'application du standard international RDA. En posant un cadre plus général et moins contraignant, la nouvelle version de RDA, publiée en 2019, offre en effet une plus grande latitude aux pays pour définir leurs règles de catalogage nationales en créant un profil d'application.

En revanche, aucune tentative concrète d'implémentation de RDA, du moins dans sa seconde version conforme au modèle IFLA-LRM et parue en 2019, ne semble avoir abouti pour l'instant. L'implémentation de RDA-FR à la Bibliothèque nationale de France par le projet NOEMI, dont l'aboutissement est désormais acquis, est en avance sur ce qu'on parvient à identifier dans d'autres pays. Si la restructuration de l'information bibliographique par l'application de RDA et IFLA-LRM est aujourd'hui un horizon partagé par l'ensemble des communautés documentaires, à ce stade les efforts d'évolution concrète des systèmes informatiques qui sous-tendent les catalogues des grandes bibliothèques internationales semblent plutôt focalisés autour de BIBFRAME, tout à la fois vocabulaire, ontologie et modèle de données entités/rerelations. Conçu en 2012 par la Bibliothèque du Congrès avec une version révisée en 2016, BIBFRAME connaît en effet actuellement un fort développement et une adoption de plus en plus large dans des projets visant à diffuser des données MARC dans un univers Linked Data.

Un des inconvénients de ce modèle non encore normalisé est sa libre adaptation au gré des besoins et contraintes de ses utilisateurs, avec les inconvénients que suscitent ces adaptations dans l'échange de données bibliographiques. La convergence entre le modèle promu par IFLA-LRM et RDA, et celui promu par BIBFRAME est assez logiquement devenu un sujet important au sein de la communauté BIBFRAME. Une nouvelle instance, le *BIBFRAME Interoperability Group* (BIG), a été mise en place en 2022 pour traiter de ces sujets et tout particu-

lièrement de l'élaboration d'un BIBFRAME « standard » pour l'échange de données.

Le rapport de Maurits van der Graaf permet à l'Abes, qui doit se mettre en ordre de marche pour renouveler son système

d'information dans les années qui viennent, d'identifier assez clairement les choix qui s'offrent à nous. Notre contexte normatif est posé : nous vivons une nouvelle période de « babélisation » des normes documentaires, qui nécessite de prêter une attention particulière aux questions d'interopérabilité entre formats. Les efforts de traduction et d'harmonisation entre IFLA-LRM, RDA, RDA-FR et les formats MARC, qui évoluent pour prendre en compte les modèles entités-rerelations, avec UNIMARC-ER par exemple, doivent désormais prendre en compte BIBFRAME.

Le contexte du marché de l'informatique documentaire est lui aussi posé : les opérateurs travaillent très majoritairement à une première adaptation des systèmes et de leurs données de MARC vers BIBFRAME qui, de toute évidence, prendra du temps pour se répandre dans l'ensemble de l'écosystème documentaire. Les évolutions du marché vers une adaptation des systèmes à la version actuelle (2019) de RDA ou à RDA-FR sont sans doute un peu plus loin dans le futur et devront tenir compte de ce contexte technique fortement marqué par BIBFRAME.

Le programme de transition bibliographique en France est un programme national piloté par le Comité Stratégique Bibliographique (CSB), instance interministérielle qui réunit le ministère de la Culture et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en plus des directions de la BnF et de l'Abes. Un dialogue est d'ores et déjà entamé dans ce cadre pour réfléchir en commun à l'implémentation, dans les deux réseaux de la Culture et de l'ESR, de la transition bibliographique à la lumière des nouveaux éléments apportés par le rapport de Maurits van der Graaf. En parallèle, l'Abes devra faire des choix pour son propre système informatique.

Ce second billet sur le sujet n'est donc pas le dernier et je vous donne à nouveau rendez-vous, en 2024, pour un troisième épisode.

NICOLAS MORIN  
Directeur de l'Abes

[1] <https://abes.fr/publications/enquetes-et-etudes/implications-pratiques-de-la-transition-bibliographique-pour-bibliotheques-esr>

